

260	UTBM service communication	E Orientations	13 novembre 2014
		Actualités	CTI - commission des titres d'ingénieur - formation d'ingénieur

La Commission des Titres d'Ingénieur dévoile ses habilitations pour 2014

Tweet 8 +1 0 J'aime 4 Partager

D'après le site [News Tank Education](#), la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) a rendu son verdict quant aux différentes habilitations des formations d'ingénieurs. Celles-ci prennent effet dès la rentrée 2014.



Parmi les décisions de la CTI, l'ESIGELEC voit son habilitation renouvelée pour six ans. - © ESIGELEC

La Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) est chargée depuis 1934 d'**habiliter les formations d'ingénieur**, de développer la qualité des formations et de promouvoir le titre et le métier d'ingénieur en France comme à l'étranger. Le site [News Tank Education](#) a rendu compte des avis et décisions qui font suite à la séance plénière du 9 septembre dernier. Les habilitations prennent effet depuis la rentrée 2014.

Nouvelle habilitation pour l'ESIGELEC

La Commission des Titres d'Ingénieur a décidé de renouveler l'habilitation de l'ESIGELEC (Ecole supérieure d'ingénieurs en génie électrique). Une décision qui s'applique dès la rentrée 2014 pour une durée de six ans.

L'établissement de Rouen sera donc en mesure de délivrer le **titre d'ingénieur** diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs en génie électrique, en formation initiale sous statut d'étudiant et sous statut d'apprenti ainsi qu'en formation continue.

Développement de l'apprentissage

Suite à la séance plénière du 9 septembre 2014, la CTI s'est également accordée à autoriser de nouvelles **formations en apprentissage**. Sont concernées par cette décision les Mines de Saint-Etienne, l'UTBM (Université de technologie de Belfort-Montbéliard), l'Ecole nationale supérieure de mines de Douai ainsi que l'Epita (Ecole pour l'informatique et les techniques avancées).

Pour chacun de ces établissements, les premiers diplômés seront délivrés à l'issue de l'année universitaire 2016-2017.

Deux renouvellements d'admission par l'Etat

L'Université technique de Sofia en Bulgarie accueille la Faculté francophone de génie électrique. Pour l'année 2014, la CTI a décidé de renouveler pour une durée de six ans l'admission par l'Etat de deux titres : le **Diplôme de fin d'études supérieures** (grade universitaire de Master) spécialité génie électrique (en français) et celui de la spécialisation informatique et télécommunications.

Changement de nom pour un établissement

Enfin, parmi les décisions de la commission, l'EPMI (Ecole d'électricité, de production et des méthodes industrielles) voit sa demande de changement de nom autorisée. Désormais baptisé « **Ecaml-EPMI** », l'établissement délivrera ses **titres d'ingénieurs** avec un intitulé différent : Ingénieur diplômé Ecaml-EPMI et Ingénieur diplômé Ecaml-EPMI, spécialité Génie énergétique et climatique.

Source : News Tank Education